

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 29 décembre 2021 à 12 h
530, avenue Davaar à Outremont**

PRÉSENCES :

M. Laurent Desbois, Maire de l'arrondissement
Mme Marie Potvin, Conseillère du district Robert-Bourrassa
Mme Caroline Braun, Conseillère du district Jeanne-Sauvé
Mme Valérie Patreau, Conseillère du district de Joseph-Beaubien
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan

AUTRES PRÉSENCES :

Me Julie Desjardins, Secrétaire d'arrondissement et Chef de division - Soutien administratif
M. Jean-François Meloche, Directeur adjoint - Gestion du territoire, du patrimoine et des services de soutien administratif
Mme Marie-Claude Leblanc, Directrice d'arrondissement
Mme Anne-Marie Poitras, Directrice adjointe - Qualité de vie
Mme Guerda Philistin, Secrétaire-recherchiste

10.01 - Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 12 h 01.

10.02 - Mot du Maire et des élu(e)s

Le président invite les membres du conseil qui désirent prendre la parole à s'exprimer.

Le mot du maire et des élues et élus débute à 12 h 01 et se termine à 12 h 05.

CA21 16 0391

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement d'Outremont du 29 décembre 2022, à 12 h

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Valérie Patreau

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 29 décembre 2021, à 12 h, tel que proposé.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03

10.04 - Période de questions du public

AUCUNE QUESTION.

CA21 16 0392

Adoption- Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2022) de l'arrondissement d'Outremont

ATTENDU QU'UN avis public a été publié pour l'avis de motion de ce règlement en date du 7 décembre 2021;

ATTENDU QUE le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion, de sa présentation et du dépôt d'un projet de règlement à la séance extraordinaire du conseil tenue le 15 décembre 2021;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé au conseil lors de l'avis de motion donné le 15 décembre 2021 et que des copies ont été transmises aux élu(e)s lors du dépôt et de l'avis de motion;

ATTENDU QU'UN avis public a été publié pour l'adoption de ce règlement en date du 16 décembre 2021;

ATTENDU QUE considérant la tenue du conseil à huis clos, le projet de règlement a été rendu disponible sur le site internet de l'arrondissement au bénéfice du public lors du dépôt et de l'avis de motion ainsi qu'avant la présente séance;

ATTENDU QUE les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1213711010.

Il est proposé par Marie Potvin

appuyé par Caroline Braun

D'ADOPTER, sans changement, le *Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2022)*. L'objet de ce règlement vise à établir, pour l'exercice financier 2022, le taux de la taxe relative aux services de l'arrondissement d'Outremont. Ce taux est établi à 0,0447 % par 100 \$ d'évaluation.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau,
Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.01 1213711010

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ASSEMBLÉE EST LEVÉE À 12 H 11.

70.01

Laurent Desbois
Maire de l'arrondissement

Julie Desjardins
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 février 2022.